

A faint map of the Somme region in France is visible in the background. Overlaid on the map are several colorful puzzle pieces in shades of blue, yellow, and green. The main title is written in a stylized, multi-colored font.

LE SCHEMA
DE COHERENCE
TERRITORIALE

 BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

Compte-rendu des ateliers n°1 et 2



1.1

Récapitulatif de l'atelier 1 :

« Logements, mobilités, équipements et services »



LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LE LITTORAL ET L'AVANT PAYS

- Des **spécificités locales** à valoriser et à conforter dans une logique de complémentarité et non pas de concurrence.
- Une vision d'ensemble à adopter pour favoriser la **redistribution** des flux du littoral vers l'avant-pays
- Des **opportunités de développement** identifiées dans l'avant-pays : offre d'hébergement saisonnier et touristique, tourisme nature, valorisation patrimoniale...



UN MODÈLE URBAIN PLUS QUALITATIF ET VERTUEUX

Une déclinaison en 4 sous-objectifs

- La mixité urbaine pour un territoire plus facile à vivre
- Le choix de l'urbanisme intégré, pour un territoire animé et préservé
- La régénération des espaces résidentiels mutables ou sous-optimisés
- Une meilleure connaissance et la maîtrise du foncier opérationnel

→ *Reformuler certaines expressions : mixité urbaine (diversité des usages), urbanisme intégré (répondre aux besoins de tous)...*

→ *Simplifier l'écriture du futur PAS*

→ *Validation des objectifs proposés*



UNE POLITIQUE DE L'HABITAT EN FAVEUR DU RÉÉQUILIBRAGE DU TERRITOIRE ET DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE TOUS

LES BESOINS DE LOGEMENTS POUR LE NIVEAU D'AMBITION DU TERRITOIRE

- *Des logements qui permettent d'assurer la trajectoire résidentielle des habitants (diversité de typologie)*
- *Une répartition de la production qui ne se concentre pas uniquement sur les grands pôles comme Abbeville*
- *Un rééquilibrage nécessaire entre le littoral et l'avant pays*
- *Une volonté de « désengorger » le littoral*
- *Peu de leviers concrets pour les communes en matière de résorption de la vacance et des résidences secondaires*

DES OBJECTIFS A ARTICULER AVEC LA NECESSAIRE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

- *Des craintes concernant les possibilités foncières allouées alors que les communes enregistrent une perte d'habitants*
- *Conserver des possibilités foncières pour les petites communales rurales*
- *Maitre mot : laisser de la souplesse aux PLU(i) pour permettre d'adapter les objectifs aux réalités locales*



UNE INTERACTION FORTE ENTRE MOBILITÉS ET RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL

UNE MOBILITÉ MIEUX ORGANISÉE POUR UN TERRITOIRE PLUS FLUIDE

→ *Ensemble des propositions retenues et partagées par les élus*

ABAISSEZ LE BESOIN DE DÉPLACEMENT

→ *Réduire les distances oui mais également à mettre en lien avec les équipements, assurer leur pérennité dans les communes pour ne pas multiplier les déplacements pour y accéder*

→ *Déplacer les équipements plutôt que de se déplacer ?*

MÉNAGER LE LITTORAL EN RETENANT EN AMONT LES GRANDS FLUX DE MOBILITÉ

→ *Ensemble des propositions retenues et partagées par les élus*

→ *Des idées : parkings relais en entrée de ville, renforcement des pistes cyclables, encourager la promotion de ces modes de déplacements)*



1.2

Récapitulatif de l'atelier 2 :

**« LES ORIENTATIONS ENVIRONNEMENTALES ET
PAYSAGÈRES POUR UN AMÉNAGEMENT ET UN
DÉVELOPPEMENT DURABLES »**



ASSURER LA MISE EN VALEUR DES SITES PAYSAGERS ET DES PAYSAGES IDENTITAIRES DU TERRITOIRE

- Travail de reformulation et de sémantique
- **Mettre l'accent non seulement sur la protection mais également sur l'amélioration des grands paysages**
 - Intégrer des orientations spécifiques pour le littoral et l'espace maritime (obligatoire dans le DOO)
 - Veiller à l'insertion paysagère des éoliennes et signalétique adaptée aux grands paysages et lutte contre la pollution visuelle
 - Système de détection des avions pour réduire l'impact paysager de nuit (lumières rouges des éoliennes);
 - Identification des belvédères sur le territoire, du petit patrimoine et patrimoine vernaculaire
- **Permettre des constructions expérimentales d'adaptation au changement climatique**
- **Reconquérir et valoriser les chemins ruraux**
 - Favoriser le développement des voies douces vers l'avant-pays pour la découverte (axes D12-D938)
 - Alignements d'arbres sur voies



PROTEGER DURABLEMENT LE SOCLE AGRO-NATUREL DU TERRITOIRE

- **Protéger et restaurer la trame verte et bleue et la trame noire**
 - Exemplarité des bâtiments publics (ex : écoles, collèges, lycées) en termes de biodiversité et nature
 - Réglementer à travers les RLP/i les enseignes lumineuses, l'illumination des vitrines et l'éclairage public
 - Protection des alignements
- **Coordination avec les acteurs gestionnaires des sites naturels**
- **Planifier le développement du futur territoire en limitant la consommation des espaces agricoles** et limiter les impacts du développement économique et des activités agricoles pour **garantir la pérennité des ressources**
- **Maintenir la constructibilité des bâtiments agricoles dans la zone des Bas Champs**
 - Favoriser le tourisme dans l'avant-pays ; complémentarité entre le littoral et l'avant-pays ; meilleure gestion des flux



FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE A FORTE SOBRIETE ENERGETIQUE

- **Sur la gestion de la ressource en eau**
 - Unanimité sur un enjeu fort de protection de la ressource : à la fois l'eau potable (gestion du réseau et approvisionnement du Vimeu) et les milieux (protection des zones humides, mares, haies)
 - Volonté de gestion des eaux pluviales (récupération, végétalisation, bassins de rétention)
 - Sur l'assainissement : mise aux normes de l'ANC et développement de l'AC
- **Sur la gestion des déchets**
 - Peu de marge de manœuvre à l'échelle du SCoT
 - Ambition zéro-déchets : formulation à modifier
- **Sur la gestion du sol : carrières**
 - Nécessité d'accompagnement de la réhabilitation des anciennes carrières sur le plateau crayeux (renaturation, base de loisirs, remblais)



ENGAGER LE TERRITOIRE DANS UNE DYNAMIQUE DE TRANSITION ENERGETIQUE

- **Travail de reformulation**
 - Poursuivre l'engagement du territoire dans la dynamique de transition énergétique. Celle-ci est déjà amorcée, volonté de bien montrer l'engagement du territoire (éoliennes, etc.)
- **Volonté d'exemplarité des collectivités**
 - Promouvoir les écoquartiers
 - Intégrer des prescriptions (matériaux biosourcés, isolation, EnR, etc.)
 - Poursuivre et développer la rénovation énergétique (PNR rénov)
- **Volonté de développer les EnR**
 - Panneaux solaires en toitures, méthanisation



DÉVELOPPER UN TERRITOIRE RÉSILIENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Travail de reformulation**
 - Tourner les propositions de manière à mettre en avant les opportunités plutôt que les contraintes
- **Pour répondre aux risques**
 - Laisser de la souplesse aux collectivités pour adapter les documents cadres aux spécificités locales
 - Faire des risques une opportunité pour développer une architecture innovante et résiliente
 - S'appuyer sur des pratiques ou des éléments naturels existants (bocages, herbages, agriculture de conservation...)
 - Promouvoir des solutions pour que les territoires s'adaptent aux risques sans les subir